



Communiqué du 03 février 2011,

En savoir plus sur les métiers des relations presse et relations publiques

Le SYNAP lance une grande enquête sur le thème de la rémunération.

Mise en ligne sur le site du SYNAP, la dernière enquête lancée le 01 février dernier par le Syndicat National des Attachées de Presse et des Conseillers en Relations Publiques s'intéresse au niveau de rémunération dans les métiers des relations médias et relations publiques. Elle se clôture le 28 février 2011.

Conçue en étroite collaboration avec le cabinet Hura Facilities, spécialisé en Ressources Humaines de la communication et Entre les lignes, société d'études partenaire du SYNAP, cette enquête s'adresse l'ensemble des intervenants des relations presse, relations publiques et autres disciplines de la communication. Grâce à sa construction à double entrée, elle peut être complétée non seulement par les employeurs, les indépendants, les chefs de service, les directeurs de communication en entreprises ou administrations mais aussi par les employés, les stagiaires, les apprentis et les salariés en CDD ou en CDI.

« Les résultats de cette enquête permettront d'obtenir une vision objective et détaillée du marché et plus spécifiquement des pratiques salariales de ce secteur d'activités en forte évolution » ajoute Marie-Pierre Medouga-Ndjikessi – Vice Présidente du SYNAP.

Cette étude répond à une double attente, d'une part celle des entreprises et leurs services ressources humaines pour la construction des grilles de salaires et d'autre part celle des indépendants ou petites agences pour mieux connaître les règles et les usages de leurs confrères. Comptant sur un très grand nombre de réponses, le SYNAP souhaite apporter à ses membres une vue d'ensemble sur le niveau de rémunération mais aussi un outil pratique sur les politiques de rémunération et les niveaux tarifaires de la profession.

Pour en savoir plus ou répondre en ligne : <http://enquetes.exolyse.eu>

A propos du Synap :

Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des organismes officiels et privés, le SYNAP regroupe des attachés de Presse professionnels et des conseillers en relations publiques, indépendants ou salariés, en entreprises ou en agences, soucieux du respect des usages et des règles de la profession définis par :

- Les codes d'éthique et de déontologie adoptés par les associations Internationales de Relations Publiques
- L'arrêté ministériel du 23 octobre 1964, définissant les professions de Conseillers en Relations Publiques et d'attachés de Presse.

www.synap.org - info@synap.org

(*) Immatriculé le 22 janvier 1960 au répertoire de la Mairie de Paris – cellule des syndicats professionnels – sous le numéro 19872008.

A propos de Entre les lignes

Entre les lignes est un acteur majeur du marché de l'analyse de contenu et des discours. L'activité est centrée sur la mise en place d'outils d'aide au pilotage des activités de communication et sur l'accompagnement des outils d'analyse média. Par des missions de conseil ou de réalisation d'études quantitatives, qualitatives, voire sémiologiques, Entre les lignes propose de mettre son expertise reconnue au service de ses clients pour développer et faire fructifier leur « capital communication ». www.entrelignes.fr – contact@entrelignes.fr

A propos de Hura facilities

Cabinet de ressources humaines dédié aux métiers de la communication possédant une offre transversale de délégation de personnels, de recrutement classique, de portage salarial et de programme pédagogique de formation, permettant de répondre aux divers besoins, contraintes de flexibilités et d'adaptabilités des compétences et expertises des services communication et des agences. www.hura-facilities.com – contact@hura-facilities.com

CONTACTS SYNAP : www.synap.org - info@synap.org

Commission Formation : Marie-pierre Medouga-Ndjikessi – Vice Présidente du SYNAP

06 22 78 71 38 – 01 71 52 10 31

Contact presse : Marie-pierre Medouga-Ndjikessi - Tél. : 01 71 52 10 31 – mpc.servicepresse@gmail.com

SYNAP : 56, rue poussin – 75016 PARIS - www.synap.org